

## « Nous avons fait le choix d'orienter notre gestion thématique vers les grands enjeux de développement durable »



*Au cours des dix dernières années, CPR Asset Management a développé une gamme innovante de solutions d'investissement thématique. Directeur Général Délégué de CPR AM, Gilles Cutaya partage ses convictions autour d'un choix stratégique fort, pleinement adapté aux grands défis de notre temps.*

### **Vous avez lancé votre premier fonds thématique en 2009. Depuis votre offre n'a cessé de s'élargir et de se diversifier. Pourquoi donner une telle place à la gestion thématique dans vos investissements ?**

CPR AM est le centre d'expertise thématique du groupe Amundi et a été l'un des pionniers de cette gestion, avec le lancement du CPR Silver Age, un fonds d'actions européennes centré sur la consommation des seniors. Douze ans plus tard, nous nous sommes affirmés comme un leader mondial et gérons, à fin juin 2021, plus de 19 milliards d'euros sous encours thématiques, avec 24 fonds ouverts et 16 fonds dédiés. Notre intuition était la bonne, nos convictions se sont encore renforcées. En raison de la pertinence de son cadre d'analyse, fondé sur l'anticipation des opportunités et des risques de long terme, l'investissement thématique est d'ailleurs aujourd'hui une tendance de fond. Les données de marché montrent que ces fonds ont fortement collecté ces dernières années et notamment depuis le début de la crise sanitaire.

Quoi de plus logique que de corréliser des investissements de long terme aux grandes tendances, tant économiques, sociétales, technologiques qu'environnementales ? Et pour les clients, c'est le moyen de répondre à trois de leurs principales attentes : donner du sens et de l'impact à leurs placements, les rendre plus performants et les diversifier. Une solution pour prendre en main leur épargne et construire une stratégie d'investissement à long terme, en fléchant leurs investissements vers les

segments les plus prometteurs du marché et qui ne sont pas nécessairement ou pas autant représentés dans les gestions traditionnelles.

### **Au-delà des thématiques que vous traitez, quels sont les atouts de CPR AM en matière de gestion thématique ?**

CPR AM est une société de gestion à taille humaine très dynamique, composée de professionnels de talent orientés clients, et portée par des convictions fortes. L'un de ses atouts est notamment d'appartenir au groupe Amundi, le plus grand gestionnaire d'actifs d'Europe. Agilité d'une part, solidité de l'autre : les deux facettes d'une identité qui nous permet de concevoir des solutions d'investissement pertinentes et des services thématiques adaptés aux besoins de nos clients distributeurs et de leurs épargnants, lesquels sont particulièrement demandeurs de solutions d'allocation thématiques dans le cadre de l'assurance vie et du plan d'épargne retraite (PER). Enfin en tant qu'acteurs français, nous bénéficions indéniablement de l'avance de la France dans la finance responsable.

### **Nous l'avons compris, la gestion thématique est pour vous un investissement de conviction. Sur quelles convictions avez-vous bâti votre philosophie d'investissement ?**

Un changement de paradigme est ici à l'œuvre. Le cadre d'analyse s'élargit et se projette résolument vers l'avenir et la durabilité : ce n'est plus l'appartenance d'une

entreprise à un secteur ou un pays qui détermine nos choix, mais l'identification des bénéficiaires d'une mégatendance, avec l'anticipation d'un surcroît de croissance de leur chiffre d'affaires et de leurs bénéfices.

Il nous importe donc d'appréhender les implications trans-sectorielles d'une thématique d'investissement et de définir des univers larges et diversifiés dans le respect de nos exigences de durabilité. L'objectif est clair : capter la croissance structurelle d'une thématique, et construire des portefeuilles équilibrés et adaptables aux différents cycles économiques et de marché. La disruption, qui crée de la valeur au travers de l'innovation de rupture, est ainsi l'une de nos thématiques phares, car il n'est de secteur qu'elle n'épargne. Mais la dimension technologique n'est pas tout. L'élément humain est un enjeu tout aussi prégnant pour la gestion thématique. La démographie par exemple, se traduit par des viviers de consommation différenciés en fonction des cohortes générationnelles qui se succèdent. Les enjeux liés au développement humain créent des opportunités dans l'éducation, la chaîne de valeur alimentaire ou encore l'urbanisation durable. La gestion thématique possède indéniablement une proximité avec l'investisseur : elle touche à ses aspirations, elle partage son quotidien... Autant de dimensions qui nourrissent nos choix, avec la place déterminante des critères d'impact au cœur de notre réflexion.

### **À ce sujet, votre offre de gestion thématique intègre depuis 2017 très largement les enjeux sociaux et environnementaux auxquels sont confrontées nos sociétés. Quels sont les axes forts de cette intégration ?**

Nous sommes convaincus depuis longtemps que l'investissement responsable est grandement générateur de valeur pour nos investisseurs. D'ailleurs, 100% de nos fonds actions et 96% de nos fonds ouverts intègrent des critères extra-financiers au sein de la réglementation européenne SFDR.

Nous vivons une période où chaque levier de croissance doit être évalué à la lumière des principaux risques pesant sur celle-ci. Le premier d'entre eux est évidemment le réchauffement climatique, dont les répercussions par exemple sur la production agricole, la productivité du travail ou les mouvements de population impactent la

prospérité de notre modèle économique. Mais nous n'oublions pas pour autant la dimension sociale. Les études le montrent : les inégalités constituent un frein indiscutable à la croissance, avec un impact direct sur l'éducation et l'emploi, mais aussi l'apparition de troubles sociaux. De même, l'insécurité alimentaire ou la maîtrise de la démographie sont des facteurs qu'il nous faut nécessairement appréhender.

Nous avons donc fait le choix d'orienter notre gestion thématique vers les grands enjeux de développement durable (identifiés par les Objectifs de Développement Durable – ODD – des Nations Unies), en l'associant à l'intégration de critères extra-financiers et d'indicateurs d'impact. En complément des filtres ESG, nous sélectionnons les entreprises qui contribuent concrètement à la réalisation des objectifs de développement durable sur lesquels s'adosent nos thématiques, et mesurons et suivons l'évolution de cet impact de mois en mois. Les rapports annuels d'impact de nos fonds rendent compte des résultats obtenus et constituent un formidable outil pédagogique pour nos clients et les épargnants.

### **Comment souhaitez-vous faire évoluer votre offre ?**

CPR AM va poursuivre la démarche d'innovation et de développement engagée. Nous allons continuer à élargir notre offre de produits et solutions en intégrant toujours davantage les enjeux sociaux et environnementaux. Nous avons ainsi lancé cette année plusieurs nouveaux fonds, tous associés à la prise en compte de critères ESG et d'indicateurs d'impact. C'est le cas du fonds obligataire CPR Invest – Climate Bonds Euro, qui en avril 2021 a élargi notre gamme climat initiée en 2018. C'est également le sens du renforcement en 2020 de notre équipe Actions Thématiques, qui compte désormais 17 gérants de portefeuille et spécialistes produits interagissant au quotidien avec un écosystème complet de professionnels de l'investissement (stratégistes, analystes ESG, ingénieurs financiers, experts thématiques...). Des expertises multiples, complémentaires, toutes mobilisées pour la conception et la gestion des fonds thématiques de CPR AM, et au service de nos clients.

*Publication : septembre 2021*

**Information :**

Le présent document, donné à titre d'information, est destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations sont fournies dans le seul but de permettre aux journalistes et professionnels de la presse et des médias d'avoir une vue d'ensemble, et ce quel que soit l'usage qu'ils en font, qui relève exclusivement de l'indépendance éditoriale et pour lequel CPR Asset Management décline toute responsabilité. Ce document ne saurait constituer une publicité, ni une offre d'achat ou de vente. Il n'engage pas la responsabilité de CPR Asset Management. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont donc pas un indicateur fiable des performances futures.

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de CPR AM sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Les informations contenues dans ce document n'ont aucune valeur contractuelle et n'engagent pas la responsabilité de CPR AM. Elles sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos, et elles ne doivent pas être considérées comme telles à quelque fin que ce soit. Les informations contenues dans ce document n'ont aucune valeur contractuelle. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans l'autorisation préalable de CPR AM. Sous réserve du respect de ses obligations, CPR AM ne pourra être tenu responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement. L'ensemble de la documentation réglementaire est disponible en français sur le site [www.cpram.fr](http://www.cpram.fr) ou sur simple demande au siège social de la société de gestion.

**CPR Asset Management**, Société anonyme au capital de 53 445 705 € - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 01-056 - 90 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France – 399 392 141 RCS Paris.

[cpr-am.com](http://cpr-am.com)[@CPR AM](https://twitter.com/CPR_AM)[cpr-asset-management](https://www.linkedin.com/company/cpr-asset-management)